



HAL
open science

La jachère urbaine : point d'acupuncture pour une ville résiliente

Eric Plottu, Béatrice Plottu

► **To cite this version:**

Eric Plottu, Béatrice Plottu. La jachère urbaine : point d'acupuncture pour une ville résiliente. 2024.
hal-04629683

HAL Id: hal-04629683

<https://hal.science/hal-04629683>

Preprint submitted on 30 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La jachère urbaine : point d'acupuncture pour une ville résiliente

Eric PLOTTU

eric.plottu@wanadoo.fr

0000-0002- 4216-771X

Béatrice PLOTTU

Institut Agro, INRAE, SMART, Angers, France

beatrice.plottu@institut-agro.fr

0000-0002-2811-2392

Auteur correspondant

Mots-clés

Jachères urbaines ; acupuncture urbaine ; résilience ; urbanisme transitoire

Keywords

Urban fallow lands; urban acupuncture; resilience; transitional urban planning

Classification JEL : P25, R14, R52

Ce papier a été présenté au 60^{ème} colloque de l'ASRDLF « Territoires, Créativité et Innovation », Strasbourg, 26-28 juin 2024.

Résumé

Hier symbole de la désindustrialisation et de l'échec de la politique urbaine, l'espace vacant urbain est aujourd'hui de plus en plus considéré comme une opportunité pour la fabrique de la ville. L'appropriation de ces espaces par les habitants-citoyens est ainsi désormais encouragée par les acteurs publics. Sur le modèle de la jachère agricole traditionnelle qui consiste à travailler la terre pour préparer les cultures à venir, nous introduisons la notion de jachères urbaines pour qualifier ces espaces mis à disposition des initiatives des acteurs. Les jachères urbaines vont permettre aux capacités d'innovation, d'expérimentation présents dans les quartiers de s'exprimer dans des projets temporaires. Planifier et penser dans une stratégie d'acupuncture urbaine, ces jachères urbaines vont ainsi renforcer le dynamisme des différents territoires de la ville et, ce faisant, contribuer à la résilience de la ville.

Abstract

Urban leftover spaces tend to be integrated into urban strategy as an opportunity to prefigure the city of the future. Public decision makers are now encouraging inhabitants to take ownership of these spaces. On the model of the traditional agricultural fallow, which consists in working the land to prepare for future crops, we introduce the notion of urban fallow to qualify these spaces made available to the initiatives of local players to develop a transitional project. In any complex system, it is the sub-systems, through their diversity and capacity for creation/innovation, that give the whole (the system) a capacity for adaptation, enabling it to re-produce itself over time. It is thus at the level of its neighborhoods (of its sub-systems) that the city will draw the springs of its resilience. Urban fallows will enable the innovative and experimental capacities present in neighborhoods to express themselves in temporary projects. The aim of urban fallows is to take targeted action on specific points and locations in the area, in order to extend its effects and ultimately respond more broadly to problems diagnosed on the wider scale of the district. Five main issues that will guide the nature of the projects to be prioritized on these urban fallow lands: 1) enhancing and restoring an identity to the site, 2) revitalizing social and cultural life, 3) improving biodiversity and the quality of life, 4) revitalizing the local economic fabric, and 5) strengthening urban cohesion. Planned and thought out as part of an urban acupuncture strategy, these urban fallows will reinforce the dynamism of the city's various territories and, in so doing, contribute to the city's resilience.

Points clés

- Nous introduisons la notion de jachère urbaine, espaces vacants support de projets temporaires.
- Ces jachères urbaines visent à renforcer les capacités d'agir des différents territoires de la ville.
- Elles s'inscrivent dans une stratégie d'acupuncture urbaine visant la résilience de la ville.

Introduction

En quelques décennies, les espaces délaissés urbains ont changé de statut. Hier, signes de l'échec du modèle productiviste en crise des années 1970 ou impensés du projet urbain, ils sont considérés aujourd'hui comme une opportunité et un outil de redynamisation urbaine. Mieux encore, ils sont devenus non seulement un outil de redynamisation mais un véritable laboratoire où se pense, se construit et s'expérimente un nouveau modèle urbain autour de nouvelles valeurs irriguant la société. Ces valeurs sont celles revendiquées par les collectifs sur ces espaces réappropriés (Béal et Rousseau, 2018) : mise en commun, coopération, solidarité, lien renouvelé avec la nature dans un espace de proximité. La réappropriation de ces non-lieux (des espaces interstitiels aux friches urbaines) par le citoyen, par la société civile et le développement de tiers-lieux sont de plus en plus encouragés et accompagnés par les pouvoirs publics, signes du rôle nouveau attendu de ces espaces dans la fabrique de la ville.

L'espace vacant peut jouer un rôle majeur dans le modèle urbain en émergence. Il peut en particulier constituer un outil au service d'une stratégie urbaine résiliente. Dans notre propos, il ne s'agit pas pour les autorités urbaines d'être en réaction et d'adopter une stratégie d'opportunisme sur des espaces devenus délaissés. Il s'agit d'anticiper, voire de programmer la vacance de certains espaces pour élaborer une véritable planification de jachères urbaines à l'échelle de la ville. La notion de « jachère urbaine » (Plottu et Plottu, 2023 ; Leray et *al.*, 2024) que nous approfondissons dans cet article n'est pas synonyme d'espace laissé au repos, mais bien d'un espace travaillé renouant avec le sens premier de la jachère agricole (Morlon et Sigaut, 2008), la jachère urbaine étant alors définie comme un espace d'expérimentation mis à disposition des acteurs du territoire pour développer des projets à vocation transitoire. Il s'agit sur ces espaces pour les autorités urbaines de favoriser l'émergence de projets visant à redynamiser les territoires constitutifs de la ville (micro-quartiers, quartiers, arrondissements) afin d'assurer la résilience urbaine. La notion de résilience permet de rappeler une règle fondamentale en théorie des systèmes (Mesarovic, 1980) : dans tout système, ce sont les sous-systèmes de par leur diversité et leur capacité de création/d'innovation qui confèrent au tout (le système) une capacité d'adaptation lui permettant de se re-produire dans le temps. C'est ainsi au niveau de ses quartiers (de ses sous-systèmes) que la ville va puiser les ressorts de sa résilience. La planification de ces jachères urbaines échelonnées dans le temps dans les différents quartiers de la ville relève de cette recherche de résilience.

La planification de jachères urbaines sur lesquelles se développeront des projets, notamment citoyens, s'inscrit parfaitement dans une stratégie d'acupuncture urbaine (Lerner, 2007). Elle vise en effet à agir de manière ciblée sur des points et des lieux particuliers du territoire pour étendre ses effets et in fine répondre plus largement à des maux diagnostiqués à l'échelle plus vaste du quartier. La nature des projets sera fonction du potentiel d'utilisation des sites et des problématiques propres à chaque quartier.

Dans un premier temps de notre papier, nous retracerons l'évolution croisée du statut de la jachère agricole et des délaissés urbains nous permettant d'introduire la notion de jachère urbaine. Dans une seconde section, nous présenterons les quatre enjeux principaux qui vont orienter la nature des projets à privilégier sur ces jachères urbaines : 1) revaloriser et redonner une identité au lieu, 2) redynamiser la vie sociale et culturelle, 3) améliorer la biodiversité et le cadre de vie, et 4) revitaliser le tissu économique de proximité. A ces quatre enjeux visant à rendre plus autonome et à dynamiser les quartiers s'ajoute un cinquième enjeu en contre-point des précédents visant à 5) renforcer la cohésion urbaine. Une troisième section est consacrée aux conditions de mise en oeuvre d'une stratégie de

jachères urbaines. A ce niveau, les enseignements, tirés de la littérature en urbanisme et aménagement, des retours d'expérience de programmation et de projets d'aménagement transitoire réalisés à différentes échelles (du micro-aménagement tactique à des grappes de projets sur des espaces plus vastes) nous permettront d'illustrer et de discuter des conditions de réussite d'une planification stratégique de jachères urbaines visant à construire la ville résiliente de demain.

-2-

La notion de jachère appliquée aux délaissés urbains

Il est intéressant de mettre en parallèle l'évolution des perceptions et du rôle de la jachère agricole et des espaces délaissés urbains. La mise en perspective de l'évolution des perceptions et définitions des termes permet en effet de mettre en évidence des trajectoires croisées entre espaces délaissés urbains et jachère agricole : hier *no man's land* et symbole d'échec de la politique urbaine, l'espace vacant urbain tend à devenir une opportunité pour tester de nouvelles configurations urbaines. Dynamique inverse pour la jachère agricole, hier pratique culturelle pleinement intégrée à une stratégie agraire, elle tend à se réduire à une mesure administrative de gel des terres, un mécanisme de régulation d'un modèle agricole en crise. La jachère agricole d'hier peut éclairer sur les potentialités et sur ce que pourrait être demain le rôle et le statut de l'espaces vacant urbain : une véritable « jachère urbaine » pleinement intégrée et pensée dans le cadre d'une stratégie urbaine.

De la jachère des cultivateurs à la jachère bruxelloise

Pierre Morlon et François Sigaut (2008) ont retracé l'histoire de la jachère agricole et du glissement de sens de la notion au travers des siècles. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, la jachère désignait un ou des labours destinés à éliminer les mauvaises herbes, la terre qui recevait ces labours et la période pendant laquelle on les effectuait. Ainsi « Pendant mille ans, pour les cultivateurs, la jachère était, non pas un abandon plus ou moins temporaire, mais une technique active dont la fonction était de préparer la terre avant le semis d'un *bled* à l'automne, en la divisant finement pour assurer la germination et l'enracinement du *bled* et en la nettoyant des mauvaises herbes qui le concurrenceraient » (Sigaut et Morlon, 2008, p. 94). La jachère est ainsi une terre travaillée loin d'être mise de côté, laissée à elle-même pour se reposer. C'est la notion de friche qui est, elle, associée à cette mise en repos (pendant plusieurs années) pour régénérer le sol : « En friche veut dire au repos, mais ce sens a été reporté progressivement sur celui de jachère » (Donadieu, 1993, p. 20). La friche quant à elle va alors prendre son sens exclusif d'abandon cultural, notion d'abandon que l'on retrouve au XX^{ème} siècle pour désigner ces espaces laissés à l'abandon (notion de friche urbaine).

La perception actuelle qu'on a de la jachère est celle de la jachère réintroduite par la réforme de la Politique Agricole Commune de 1992. Avec l'obligation de gel des terres pour la production alimentaire, le mot « n'est plus en agriculture qu'un terme administratif désignant des terres retirées de la production alimentaire, incluant aussi bien des champs de « colza-diester » (« jachère industrielle », expression qui désigne aussi d'anciennes usines abandonnées...) que des terrains couverts de végétations spontanées que les agriculteurs n'ont pas le droit de détruire et qui peuvent favoriser la multiplication des mauvaises herbes » (Sigaut et Morlon, 2008, p. 99). La jachère des cultivateurs a laissé place à la jachère bruxelloise dans laquelle le cultivateur est payé pour ne pas cultiver. Evolution sémantique d'une notion qui a évolué au cours du temps pour passer d'une pratique agraire à une pratique administrative de régulation, d'une activité à part entière de l'agriculture à un signe d'échec d'un modèle agricole productiviste.

L'espace délaissé : de l'image d'un échec à une opportunité pour le projet urbain

La perception de l'espace vacant urbain est fortement marquée dans l'imaginaire collectif en France par les friches industrielles qui se développent dans les années 1970, symboles d'un modèle fordiste en fin de cycle. Ces espaces non valorisés sont souvent alors perçus sans valeur par la population, une tautologie qui renforce la mise à l'écart de ces espaces de tout projet urbain (Plottu et Plottu, 2021). Les années 1990 marquent cependant un tournant dans la perception des délaissés urbains. La multiplication de projets de (ré)appropriation parfois sauvage par des collectifs (habitants, associations) de ces espaces (terrains vagues ou encore bâtiments abandonnés) laisse entrevoir un rôle et un avenir pour ces délaissés : un espace de liberté qui permet de tester d'autres modes de vivre ensemble (communautaire), développer des expériences artistiques ou faire du lien entre populations d'un quartier. Ambrosino et Andres (2008) ont montré comment, sur ces espaces échappant aux autorités planificatrices, des « coalitions opportunes » se créent autour des projets d'acteurs informels en marge de la production traditionnelle de la ville. « De ces espaces au statut « indéterminé », émerge alors une urbanité non planifiée (Groth et Coijn, 2005) : les friches constituent ici un laboratoire, un terrain d'expérience (sous forme de *squats*, de lieux conventionnés) pour leurs nouveaux hôtes. Dans certains cas, ces réinvestissements informels conduisent à un processus de revalorisation positive de l'espace et à une modification de l'image de la friche. Dès lors, elle peut être perçue comme un outil de redynamisation urbaine par les acteurs publics » (Ambrosino et Andres, 2008, p. 39-40).

Evolution de la perception et du statut de l'espace délaissé en quelques décennies : « déchet » du modèle productif fordiste et du projet urbain dans un premier temps, il est aujourd'hui devenu une opportunité et un outil de redynamisation urbaine. Les projets transitoires sur ces espaces vacants permettent aux habitants et associations de citoyens d'expérimenter de nouveaux modes de concevoir et de vivre la ville basés sur des valeurs de partage, d'entraide et de lien renouvelé avec la nature. Ce sont ces valeurs que l'on retrouve au sein des tiers-lieux, fablabs soutenus de plus en plus activement par les acteurs publics ainsi qu'au cœur des différents modèles et projections de la ville résiliente de demain. C'est dans le cadre de ce nouveau modèle urbain en émergence où un urbanisme plus réversible facilite la rotation des espaces et la planification des temps de vacance, que la notion de « jachère urbaine » prend tout son sens.

-3-

La jachère urbaine : point d'acupuncture pour la résilience urbaine

Dans les réflexions sur la ville de demain, les références à la ville résiliente se multiplient sans forcément prendre appui sur un cadre théorique, si menu soit-il, lié à l'approche systémique qui permettrait pourtant de mieux cerner la signification et les implications pour l'action de cette « résilience ». Les réflexions passent ainsi à côté de la règle fondamentale en théorie des systèmes qui veut que la capacité d'adaptation d'un système se trouve au niveau de ses sous-systèmes. C'est pourtant cette règle qui éclaire l'action à mettre en œuvre lorsque l'on réfléchit à la ville comme système et à sa résilience. Dans tout système en effet, ce sont les sous-systèmes de par leur diversité et leur capacité de création/d'innovation qui confèrent au tout (le système) une capacité d'adaptation et permettent au système de se re-produire dans le temps. C'est ainsi au niveau de ses quartiers (de ses sous-systèmes) que la ville va puiser les ressorts de sa résilience.

En favorisant le dynamisme de ses quartiers, de ses sous-systèmes, la ville va assurer les conditions de sa capacité à se réinventer et à se reconstruire sur elle-même. En facilitant l'expression des capacités créatrices et des projets de ces unités élémentaires (société civile, acteurs économiques, citoyens), le système crée les conditions de sa résilience. C'est à cette fin que la jachère urbaine peut

constituer un élément fondamental du modèle urbain résilient. Les projets développés sur ces jachères urbaines vont en effet renforcer la vitalité sociale, économique, culturelle de ses quartiers et, ce faisant, conférer à l'ensemble une plus forte résilience.

Dans un modèle urbain privilégiant des formes d'aménagement et d'urbanisme réversibles, la planification de jachères urbaines devient possible. La vacance de certains espaces peut ainsi être programmée pour devenir des jachères urbaines, espaces d'expérimentation mis à disposition des acteurs du territoire pour développer des projets à vocation transitoire. La planification de ces jachères urbaines échelonnées dans le temps dans les différents quartiers peut s'inscrire dans une stratégie d'acupuncture urbaine. La planification de jachères urbaines permettra en effet d'agir de manière ciblée sur des points et des lieux particuliers du territoire pour étendre ses effets et in fine répondre plus largement à des maux diagnostiqués à l'échelle du quartier. La nature des projets sera fonction du potentiel d'utilisation des sites et des problématiques propres à chaque quartier.

Ainsi, certains espaces (non bâtis/bâti) vacants à tel ou tel horizon temporel seront adaptés à tel ou tel type de projets, plus ou moins transitoires, portés par tel ou tel acteur (citoyens, acteurs économiques, etc.). Ces projets pourront contribuer à la qualité de vie et à l'identité du quartier, à la revitalisation économique, à la redynamisation sociale, à la qualité environnementale et la biodiversité, etc. Au moment de la mise à disposition de ces espaces aux initiatives des acteurs, il sera possible d'orienter prioritairement (par exemple dans le cadre d'un AMI) vers un type de projets le plus à même de répondre aux enjeux et problématiques spécifiques au quartier.

Nous distinguons quatre enjeux majeurs pouvant guider la nature du projet à privilégier sur ces jachères urbaines :

- 1- Revaloriser et redonner une identité au lieu ;
- 2- Améliorer le cadre de vie et la biodiversité ;
- 3- Redynamiser la vie sociale et culturelle ;
- 4- Revitaliser le tissu économique.

A ces quatre enjeux liés à l'objectif visé de dynamisation des quartiers, s'ajoute un cinquième enjeu de cohésion urbaine, directement lié au tout, à la ville elle-même et non à ses sous-systèmes (quartiers) et qui est le contre-point nécessaire aux quatre enjeux précités :

- 5- Renforcer la cohésion urbaine.

Les projets qui se développeront sur ces jachères urbaines ne répondront évidemment pas exclusivement à tel ou tel enjeu. Il peut ainsi être intéressant de favoriser un projet jouant sur plusieurs dimensions, dès lors que ce projet est apte à répondre à l'enjeu principal diagnostiqué.

Revaloriser et redonner une identité au lieu

Les espaces délaissés, non valorisés, pâtissent d'un déficit d'identité. Si ce statut de non-lieux, d'espaces laissés à l'abandon peut favoriser et permet de tolérer leur appropriation sauvage par la population, il existe un effet repoussoir qui peut, au contraire, freiner l'appropriation de ces espaces. Les individus ont en effet parfois du mal à dépasser ce statut de lieu à l'abandon, à voir de la valeur et à se projeter dans ces espaces (Plottu et Plottu, 2021). Dès lors, redonner du sens, une fonction au lieu pour le rendre attractif est un préalable à toute possible projection et à tout projet collectif. Une mise en valeur pour ré-encadrer le lieu dans le territoire va permettre à la population de le percevoir non plus comme un fardeau mais comme une potentialité, une opportunité pour développer un projet collectif. Ce faisant, cette revalorisation peut concourir dans le même temps à renforcer l'identité du quartier.

Sans nécessité d'aménagement lourd particulier, l'organisation de marchés peut par exemple permettre de drainer la population et l'amener peu à peu à se réapproprié un lieu. Le marché est un puissant marqueur du territoire. Comme le note Lerner (p. 105), « le marché est une acupuncture d'identité ». Ce repère identitaire se traduit par nombre de « Place du marché » qui constitue à la fois un lieu central de vitalité économique et de nombreuses interactions sociales. Il est l'archétype de l'activité conférant une mémoire et un « *sense of place* » à un espace.

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cet enjeu d'identité et du sentiment d'appartenance à une même entité (quartier, groupe, etc.), le partage de valeurs communes pour développer un projet collectif. La reconnaissance de la singularité d'un espace est à la base de la définition d'un territoire (Plottu et Plottu, 2009) et de la capacité à s'y projeter. On retrouve ici les conditions d'auto-référence et de conscience de soi qui sont à la base de l'*individuation* et de la définition même d'un système (Mélèse, 1979). Il n'est pas étonnant de retrouver à la base de l'acupuncture urbaine qui s'appuie sur une approche système, la mise en exergue de l'auto-estime et des singularités du lieu dans les travaux de Lerner.

Un déficit d'identité et de lien au lieu peuvent déstructurer et être à terme destructeurs du système territoire. Il est important de veiller à entretenir les repères et marqueurs permettant aux populations de se re-connaître comme partageant un même espace et un patrimoine commun. Redonner une identité au délaissé urbain afin de pourvoir s'y projeter est un préalable à tout autre projet collectif.

Redynamisation, renforcer les liens au sein du quartier

C'est une banalité de rappeler que le lien social passe avant tout par les échanges et les rapports humains. Ce n'est pourtant pas si évident, à l'ère des interactions numériques, d'amener le plus grand nombre à spontanément entrer en interaction avec autrui à l'échelle de son quartier dans la frénésie urbaine où « le matin vous entraîne en courant vers vos habitudes. Et le soir, votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude » comme le chante Francis Cabrel.

L'espace physique bâti et non bâti joue un rôle majeur sur les interactions sociales. La qualité de cette infrastructure sociale (Klinenberg, 2018) va influencer sur la nature des interactions et sur le capital social des individus. Pour développer les interactions sociales, notamment physiques dans un espace de proximité, il faut à la fois amener le plus grand nombre à échanger, en donnant la « capacité à agir » sur son environnement, notamment aux groupes faibles (*émancipation, empowerment*), et mettre à disposition des espaces favorisant les interactions.

Les projets temporaires sur les espaces délaissés offrent des espaces d'entraide, des lieux de coopération mais aussi d'apprentissage et d'insertion. Ils favorisent l'inclusion et la mixité sociale. L'agriculture urbaine et les jardins communautaires sont des exemples d'espaces de socialisation intergénérationnelle qui favorisent la cohésion sociale (Klinenberg, 2018, p. 126-128).

Les tiers-lieux, qui naissent souvent sur des espaces vacants, constituent des « nouveaux lieux du lien social » (pour reprendre l'intitulé du programme « nouveaux lieux, nouveaux liens »¹ lancé en 2020). De par l'esprit d'échanges et d'entraide qui les anime, ils sont des espaces privilégiés d'expérimentation et d'innovation sociale : l'altérité qui va faire naître un point de vue divergent, dans un premier temps déstabilisant, va être source de création et de projets collectifs innovants.

L'aménagement des espaces physiques publics non bâtis doit également favoriser les interactions sociales. L'aménagement de l'espace public, notamment des petits espaces, des interstices urbains souvent délaissés, doit être pensé pour amener les individus à s'arrêter et à prendre le temps de l'interaction sociale. C'est le sens du « *Placemaking* » promu par le *Project for Public Spaces*² de

¹ <https://tierslieux.anct.gouv.fr/fr/programme/>

² <https://www.pps.org/>

redonner vie et du sens au lieu par l'usage et les interactions sociales. La démarche de la ville de Montreuil « Petits Espaces Publics Autrement (PEPA) » est par ailleurs exemplaire de ces micro-aménagements qui, suite à un diagnostic et « une prise de recul à l'échelle de toute la commune, conduit à une transformation progressive de l'espace public par petites touches, tout en s'inscrivant dans une programmation d'ensemble. » (CEREMA, 2020). Les espaces vacants sont ainsi une opportunité pour la multiplication de projets collectifs citoyens et d'aménagements (plus ou moins transitoires) renforçant le lien social et le socle communautaire.

Améliorer la biodiversité et le cadre de vie

Les espaces délaissés sont de plus en plus vus comme des opportunités de ré-introduire la nature en ville et de contribuer à la biodiversité. De nombreux travaux se développent sur les bienfaits de cette nature en ville sur le bien-être et la santé des habitants au quotidien rendus par les services apportés par les écosystèmes végétaux en matière de production (des agricultures urbaines de l'hyperproximité, des jardins partagés, ...), de régulation (du climat, de la pollution, des inondations, ...), de services culturels ou récréatifs (de l'éducation à l'environnement, des loisirs, ...) (Galopin *et al.*, 2021).

Ces espaces permettent de favoriser une continuité écologique au sein d'un tissu urbain toujours plus dense. Ils ont un rôle à jouer dans la ville résiliente en limitant l'artificialisation des sols ou en constituant de véritables réservoirs de biodiversité urbaine, même si comme le notent Brun et Di Pietro (2022), l'affirmation de la valeur des friches urbaines reste rare dans les exercices de planification (à toutes les échelles, nationales et mêmes locales) et les espaces vacants sont davantage vus comme réserves de densification de la ville et moins comme biodiversité.

De fait, le foncier est *la* préoccupation majeure des zones urbaines. Les grands espaces vacants se raréfient, la pression à l'urbanisation et à une utilisation marchande y sont extrêmement fortes. C'est alors au niveau des plus petits espaces, préservés de la pression foncière et plus facilement appropriables par la population, que des projets valorisant l'environnement naturel peuvent se développer.

Renforcer la vitalité économique

La vie d'un quartier s'organise avant tout autour de ses activités productives (commerces, artisanat, TPE) et de ses services de proximité. La diversité des commerces assure les interactions sociales, mobilise les ressources et le patrimoine local, permet le maintien de l'emploi sur un territoire de proximité et renforce l'identité du lieu. La présence de services et de commerces permet ainsi de répondre au sein d'un espace de proximité aux principales fonctions de vie comme se loger, se nourrir, se soigner, se divertir, etc. Elle est la meilleure garantie d'une mobilité douce, elle-même source d'interactions sociales.

Ce « quartier-village », exprimant à la fois la singularité/identité du lieu et l'existence d'une vie économique et sociale de proximité, se trouve à l'opposé des cités, quartiers, communes dortoirs réduites à la seule fonction de se loger et qui se vident de leur tissu économique de proximité, de vie sociale et de leur identité. Le système ainsi s'appauvrit et se fragilise au risque de se disloquer et de disparaître. Ainsi que le note Jaime Lerner (2007), le mélange des fonctions est fondamental pour la vie d'un territoire.

La réactivation des rez-de-chaussée vacants par la location temporaire à faible coût (comme à Saint-Etienne (Perret, 2021)) est un bon exemple d'initiatives visant à revitaliser la vie sociale et économique d'un quartier.

Pour veiller à préserver et à développer un tissu économique de proximité, les espaces délaissés peuvent être mobilisés pour encourager par exemple le développement de projets et de tiers-lieux productifs (cf. programme des Manufactures de proximité³ initié par France Tiers-Lieux en 2021).

Un système complexe puise sa résilience dans la capacité de création/innovation et le dynamisme de ses sous-systèmes. La diversité des identités et des potentialités des quartiers va permettre à la ville de se ré-inventer et de s'adapter. Les jachères urbaines en renforçant l'identité, la vitalité économique, sociale et environnementale des quartiers vont contribuer à les rendre plus autonomes. Cette autonomisation ne doit pas amener à fragiliser le lien au tout (à la ville). C'est pourquoi, en contrepoint, il est important d'entretenir et de renforcer la cohésion urbaine et le sentiment d'appartenance au tout.

Cohésion de l'espace urbain

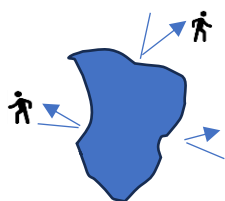
C'est par les liens et les échanges entre quartiers et le sentiment d'appartenance à une même entité que la ville en tant que système existe. Il est indispensable de créer de la continuité et des échanges entre les différents territoires constitutifs de l'espace urbain. Les jachères urbaines peuvent contribuer à renforcer la cohésion urbaine en hébergeant des projets visant :

-à renforcer le sentiment d'appartenance, le lien cognitif au tout que constitue la ville. Cet enjeu de renforcement du sentiment d'appartenance à la ville est d'autant plus important que les quartiers sont autonomes et affirment leur propre identité. Des projets fédérateurs comme le sport ou des projets mettant en avant l'histoire et la culture de la ville sont à privilégier.

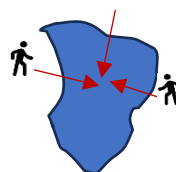
- à renforcer les interactions entre quartiers. à ce niveau, des espaces sans fonction et délaissés se trouvent souvent à l'interface de quartiers et créent un effet de barrage (Figure 1) limitant les interactions entre les populations de ces différents quartiers. Ces espaces sont donc tout désignés pour le développement de projets invitant à la fréquentation et à la réappropriation du lieu (projets ouverts par exemple d'aménagement verts, etc.). Cet effet de pont entre populations des quartiers concourt à la cohésion urbaine.

Figure 1 : d'un effet de barrage à un effet de pont

Délaissés : effet de barrage



Projet transitoire : effet de pont



Renforcement du système : création de nœuds avec nouvelles relations (physiques ou cognitives) 

Là où il y avait discontinuité, le projet va créer de la continuité en favorisant les échanges et la mixité de différentes populations de la ville en un lieu. Le projet va ainsi complexifier et renforcer le système.

³ <https://tierslieux.anct.gouv.fr/fr/programme/manufactures-de-proximite/>

Les conditions de mise en oeuvre d'une stratégie de jachères urbaines

Planifier des espaces-temps qui seront mis à disposition des acteurs du territoire pour qu'ils y développent leurs projets apparaît un élément essentiel d'une stratégie de ville résiliente. Associer les termes de planification et de projets transitoires peut pourtant sembler incongru, tant les notions de rigidité et de volonté de maîtrise du projet urbain attachées à la planification s'opposent à la souplesse et à la liberté d'expérimentation recherchées dans les projets transitoires développés par les citoyens sur ces jachères urbaines.

La multiplication des projets et le développement de l'urbanisme transitoire de ces dernières années sont pourtant étroitement liés à la planification et aux stratégies des acteurs publics et privés de l'aménagement. Le temps long de la planification et de l'aménagement urbain permet en effet sur le temps court la réalisation de projets temporaires et transitoires. Il s'agit alors de saisir l'opportunité du temps de vacance pour développer des projets en lien avec le futur aménagement. La prise de conscience de l'intérêt des projets transitoires amène ainsi les aménageurs à de plus en plus intégrer le temporaire et le transitoire dans le cycle de leurs grands projets d'aménagement.

A ce niveau, le projet nt-areal⁴ mené au début des années 2000 (de 2000 à 2012) à Bâle a montré la voie et a permis de montrer la capacité transformatrice des projets transitoires utilisés dans un dessein de fabrication de la ville. Le caractère temporaire des projets était clairement affiché dès le départ (nt signifie « non territorial » pour affirmer la volonté de ne pas inscrire durablement le projet sur le territoire). Le projet nt-areal prend corps sur une ancienne gare de marchandises laissée à l'abandon. Mené dans un esprit d'acupuncture urbaine, l'idée était, par l'affectation provisoire, de donner une identité et une valeur à ce non-lieu et de créer ainsi les conditions favorables pour l'émergence d'un nouveau quartier. Une étude préalable « *acupuncture for basel* » (Bürgin et Cabanne, 1999) a permis de préciser les enjeux et d'identifier les potentialités d'aménagement du site.

Sur le site de 19 hectares, se sont ainsi développés sur une décennie des projets temporaires dans les anciens bâtiments : restaurants, bars, avec organisation de concerts et autres événements culturels, mise à disposition d'un laboratoire social de quartier, pour la culture et le développement urbain, etc. Dans l'objectif d'ouvrir le plus largement le site à la population des quartiers voisins, les espaces extérieurs ont également été aménagés avec notamment des installations sportives (mur d'escalade, skate park, etc.), des projets pour les enfants et l'organisation de marchés hebdomadaires, des espaces verts ouverts et des surfaces de protection et de conservation de la biodiversité.

Le projet nt-areal qui vise à créer les conditions d'émergence d'un nouveau quartier concentre tous les enjeux décrits précédemment auxquels peuvent répondre des projets temporaires pour favoriser la dynamique d'un territoire : valorisation et affirmation de l'identité du lieu, valorisation économique, ouverture culturelle, lien social avec le laboratoire d'idées et ouverture des espaces pour faciliter les échanges, mise en valeur de l'environnement naturel... mais aussi recherche de cohésion urbaine et volonté de faire système avec les quartiers avoisinants. La friche de la gare de marchandise créait un effet de barrage entre les quartiers avoisinants. Un enjeu premier du projet était d'ouvrir le lieu à la population, à ce niveau le projet nt-areal a réussi à créer un effet de pont entre les quartiers.

⁴ <https://www.densipedia.ch/fr/affectation-transitoire-ntareal-bale>

A partir de 2011, les affectations provisoires ont laissé place à des aménagements pérennes (bureaux, logements, commerces). Le nouveau quartier résidentiel d'*Erlenmatt*, avec en son cœur un parc de plus de 5 hectares, met aujourd'hui en avant la dimension sociale et la qualité environnementale des aménagements réalisés. Si les affectations provisoires ont disparu, la mémoire du projet nt-areal demeure, le quartier *Erlenmatt* faisant l'objet d'une visite guidée contant l'histoire de la genèse du quartier.

Un certain nombre d'enseignements sur la conduite de projets transitoires peuvent être tirés du projet nt-areal : ancrer les affectations transitoires dans un dessein et un projet urbain plus vaste, grâce notamment à une étude préalable permettant d'identifier les potentialités du site relativement aux problématiques urbaines diagnostiquées ; inscrire les projets temporaires dans un cadre bien défini mais souple permettant à la fois de garder le cap de la finalité de l'aménagement visé et de rester ouvert aux initiatives plus inattendues (quitte à fermer les yeux face à des projets ne rentrant pas forcément dans le dessein projeté comme a su le faire le projet nt-areal (Schütz *et al.*, 2007). Mais le principal enseignement du projet nt-areal reste avant tout la démonstration de la capacité transformatrice de projets temporaires et d'impulsion d'une dynamique à une échelle géographique plus large (le quartier) dans le cadre d'une démarche d'acupuncture.

Le projet nt-areal a été une source d'inspiration pour les projets d'aménagement transitoires qui se sont développés depuis une dizaine d'années. En France, on peut citer par exemple l'Ecosystème Darwin à Bordeaux, les projets de l'EPA Paris-Saclay, de l'EPA Euroméditerranée avec en particulier le projet MOVE à Marseille, etc. Le développement d'appels à manifestation d'intérêts (AMI) pour susciter des projets temporaires, de retours d'expérience et de guides (Lyon, IPR, Union nationale de l'habitat) impulsent et accompagnent l'essor des projets transitoires. Un milieu professionnel se structure autour de l'urbanisme transitoire. Des structures d'appui aux multiples statuts (associations, collectifs informels, SCOP, entreprises comme Yes We Camp, Cabanon Vertical, SNCF Immobilier, Novaxia, ...) interviennent sur tout ou partie de la définition, du montage, de la mise en place, voire de l'animation du projet. La professionnalisation de l'accompagnement des projets temporaires est notamment portée par les AMI qui prévoient des assistances à maîtrise d'ouvrage spécialisées en urbanisme transitoire.

Ce développement récent de l'urbanisme transitoire est porté et reste majoritairement lié à un projet d'aménagement souvent, dans ses grandes lignes, déjà pré-défini. Dans le cas de nt-areal, l'affectation provisoire intervenait suffisamment en amont du projet d'aménagement avec l'objectif de créer les conditions d'émergence d'un nouveau quartier (en donnant une identité au lieu et en changeant les perceptions des acteurs). Lorsque les projets temporaires interviennent dans le cadre d'un projet d'aménagement plus finalisé -et pour « gérer » la vacance temporaire du site-, on peut légitimement s'interroger sur la capacité de ces projets à réellement impacter la fabrique de la ville. Les objectifs d'alléger, par l'occupation temporaire, les coûts de gestion liés à un espace délaissé, de réduire l'insécurité, de faciliter l'acceptation du projet par la population, d'expérimenter de nouveaux usages pour modifier à la marge le projet futur vont prendre le pas sur une volonté d'inscrire le transitoire dans un plan et une réflexion plus globale sur le devenir du territoire.

Si les projets temporaires ont une composante et un impact social et environnemental fort, ils préfigurent ainsi plus rarement et ont un faible impact sur le projet d'aménagement futur (ou la définition de ses orientations si celui-ci n'est pas encore élaboré) comme le souligne sur les projets franciliens l'évaluation du dispositif de soutien régional à l'urbanisme transitoire réalisé par l'IPR en 2021, tout en notant toutefois le potentiel prometteur d'activation du territoire des projets.

Si la portée transformatrice et porteuse d'innovation sociale -vertu souvent mise au crédit des projets transitoires- peut se trouver limitée lorsque le projet est trop inféodé à un projet d'aménagement, on peut tout aussi s'interroger, à l'autre bout du spectre, sur la capacité d'un projet sans lien avec tout dessein et vision stratégique d'aménagement à véritablement impacter la fabrique

urbaine. A ce niveau, si les références à la volonté de fabriquer autrement la ville, à l'acupuncture urbaine, se multiplient dans les documents cadres, il est quelquefois plus difficile d'en trouver une trace opératoire dans la pratique de l'aménagement. Il est souvent difficile d'identifier un véritable plan de mise en œuvre du transitoire sur le terrain. Le risque est alors une multiplication de projets transitoires sans intégration territoriale, déconnectés d'une vision globale du projet urbain.

Il ne faut pas ainsi surestimer la capacité du temporaire à « naturellement » s'ancrer et diffuser dans son territoire de proximité : il faut accompagner et animer les projets temporaires à cette fin. L'accompagnement du porteur de projet ne doit pas se limiter à la conduite et à la réussite de son projet, il doit aussi consister à faciliter et à s'assurer de la connexion du projet au territoire, ceci d'autant plus si les porteurs de projets ne sont pas issus du territoire.

Le projet Young (2018-2020), projet pilote de l'urbanisme transitoire à Montréal, est illustratif à ce niveau. Le projet Young, offre un espace de travail et d'échange de 450m² à une vingtaine d'organismes culturels et communautaires, d'artistes et d'entrepreneurs sociaux et d'échanges dans un bâtiment industriel vacant du quartier Griffintown à Montréal. Alors que « les retombées potentielles sur les communautés locales » constituaient un objectif et un critère de sélection des occupants du projet et que la nature et diversité des actions menées étaient tout à fait adaptées à une ouverture sur son quartier d'insertion, l'évaluation de l'impact du projet sur son quartier d'insertion (Diaz *et al.*, 2020) a montré une absence d'ancrage territoriale du projet. « Le Projet Young n'a pas su animer l'extérieur du site et encourager suffisamment une plus grande participation citoyenne dans la réflexion collective sur le devenir du site, de la rue et du quartier à bâtir. Difficile dans ces conditions, d'affirmer que le Projet Young a créé un foyer d'imaginaire fertile dans les représentations collectives des résidents du quartier. Le Projet Young ne s'est pas ancré territorialement dans son milieu d'insertion. Peu de liens ont été créés avec les organisations du territoire dans un contexte où le tissu communautaire du quartier est en phase de construction. En ce sens, il aurait pu participer à sa valorisation » (op.cit., p. 53).

Il ne suffit pas de même de saisir l'opportunité d'espaces ici devenus vacants pour faire de l'acupuncture urbaine, tout comme l'acupuncteur ne va pas piquer n'importe où parce qu'il y aurait une place de libre sur la peau : il va agir au bon endroit en un point précis selon l'objectif thérapeutique visé avec la bonne méthode de manipulation (direction et profondeur de l'aiguille). L'acupuncteur urbain doit de même chercher à agir au bon endroit du système (noeux, relations) en fonction des maux identifiés du territoire en favorisant tel ou tel type de projet. Une démarche de co-diagnostic, d'identification des espaces potentiellement adaptés pour enclencher une dynamique territoriale, de la nature du projet à privilégier sont indispensables à la mise en œuvre.

La planification de jachères urbaines qui s'inscrit dans une démarche d'acupuncture urbaine va ainsi se mettre en place selon un séquençage en 5 étapes principales :

- 1) Un diagnostic partagé à l'échelle des quartiers avec les acteurs terrain (habitants, associations, acteurs économiques) des dynamiques et enjeux/problématiques propres à chaque quartier ;
- 2) L'identification des espaces susceptibles d'être vacants (à différents horizons temporels) dans les quartiers et de leurs potentiels usages. A ce niveau, le développement d'un urbanisme plus réversible dans un modèle de ville durable et résiliente facilitera l'anticipation et la programmation de la vacance de certains espaces ;
- 3) La planification (dans le temps et l'espace) de jachères urbaines croisant 1) et 2) (problématiques des quartiers et potentialités des sites identifiés) ;
- 4) Un appel à manifestation d'intérêts/à projets (ciblés relativement aux problématiques propres à chaque quartier cf.étape1) pour la mise à disposition de ces jachères urbaines, espaces à travailler, aux projets généralement temporaires des habitants ;

5) La contractualisation (AOT) définissant les conditions (durée de la mise à disposition) et les engagements réciproques du porteur de projet et de la collectivité

6) La réaffectation du site ou éventuelle pérennisation du projet.

Une trop forte connexion à un projet d'aménagement pré-défini et, à l'autre bout du spectre, la déconnexion à un quelconque dessein urbain, risquent de limiter la capacité du transitoire à réellement impacter la fabrique urbaine et à modifier le visage de la ville de demain. Entre ces deux cas polaires, il convient de trouver le délicat équilibre entre la volonté de préservation de l'esprit de liberté et de la capacité de création attachés aux projets temporaires et la nécessité de faire lien avec le projet urbain.

Délicat équilibre à trouver car la professionnalisation du transitoire, le développement de la pratique des AMI et leur reconnaissance comme outil de l'aménagement urbain font peser le risque d'institutionnalisation et d'instrumentalisation possible de démarches originellement émergentes et se réclamant hors de cadre institutionnel. Ce risque, parfois qualifié de « récupération », est de vider les projets temporaires de leur capacité de transgression et d'innovation. Un risque qui peut être mis en lumière concernant la dynamique plus générale de développement des tiers-lieux. Hier fruits d'occupation spontanée (et hors la loi) sur des friches ou qui constituaient une « régularisation ex-post » d'appropriation sauvage, les tiers-lieux sont souvent aujourd'hui issus d'appels à projets. Cette nouvelle génération de tiers-lieux (portés par des associations qui quelquefois se déclarent tiers-lieux pour accéder au financement/ accompagnement mais qui a priori n'avaient pas l'intention d'être tiers-lieux (Quidu, 2023)) porte-t-elle encore cet esprit « subversif » et cette capacité créatrice des porteurs de projets de la première heure ?

Encourager cette liberté et capacité d'innovation tout en reliant à un projet plus global tel est le défi qui se présente en particulier à l'aménageur public dans sa politique de soutien/accompagnement aux projets temporaires sur les espaces vacants. Comme le souligne Cécile Diguët de L'Institut Paris Région (IPR, 2021, p. 61), « Les enjeux d'avenir sont de garantir la liberté des projets pour qu'ils puissent continuer à être des lieux innovants et pas trop normés. Donc il faut garder de la souplesse. On ne doit pas imposer un cahier des charges trop figé, et il faut que les collectivités apprennent à lâcher prise ».

Au niveau des appels à manifestation d'intérêts, l'AMI TempO' de l'Etablissement Public Territorial Est-ensemble (regroupant neuf villes de Seine Saint-Denis) est un exemple intéressant car il propose des objectifs et un cadre précis tout en faisant preuve de souplesse. En soutenant des projets temporaires sur des délaissés urbains, l'AMI « vise à susciter l'émergence de nouveaux modes de faire la ville, pour préfigurer l'avenir du quartier et répondre aux attentes des actuels et futurs habitants et riverains de ces sites » (AMI TempO', édition 2024, p. 2). Les projets (sur les thématiques de la création de pépinières végétales, l'agriculture urbaine, la renaturation, le développement culturel, l'économie circulaire) doivent répondre à l'ensemble des objectifs suivants : l'innovation écologique, la justice sociale et la création d'emploi local. Est-Ensemble met à disposition des porteurs de projets des sites pré-sélectionnés et apporte une subvention aux projets lauréats. Sur certains sites, certaines thématiques et usages précis en lien avec le projet d'aménagement prévu peuvent être ciblées (des fiches techniques précisent alors les attendus sur ces sites), plus de souplesse intervient pour les autres sites laissant davantage de liberté aux initiatives des porteurs de projets candidats.

Au niveau de la planification spatiale, les plans guides d'urbanisme qui se développent depuis une dizaine d'années offrent une vision non figée du projet urbain à différentes échelles spatiales et temporelles et constituent un cadre suffisamment souple pour permettre que les projets transitoires puissent y imprimer leurs marques et influencer la fabrique urbaine. L'évolution législative et juridique (par exemple création d'un statut d'établissement recevant du public temporaire (ERPT), l'intégration de zones à déspecialiser dans les PLU proposées par l'UNH (2019)) doit marquer la reconnaissance du potentiel des espaces vacants et des projets temporaires comme outil au service du projet urbain.

Conclusion

Les projets temporaires sont trop souvent liés à un projet d'aménagement et insuffisamment au projet urbain. Ce nouvel urbanisme participatif que porte l'urbanisme transitoire apparaît alors à la fois un moyen et sa propre fin « de faire de l'urbanisme autrement ». Faire autrement la ville suffit-il à produire une autre ville ?

La notion de jachère urbaine que nous avons développée dans ce papier n'est pas liée à un projet d'aménagement mais à un projet urbain, celui de construire une ville résiliente. Anticiper et planifier des espaces vacants pour les mettre à disposition des projets des habitants et de la société civile s'inscrit ainsi dans un objectif de recherche de résilience urbaine.

Pensées dans une stratégie d'acupuncture urbaine, les jachères urbaines visent ainsi à renforcer le dynamisme des différents territoires de la ville en permettant aux capacités d'innovation, d'expérimentation présentes dans les quartiers de s'exprimer dans des projets temporaires. Ce faisant, c'est bien la capacité de la ville à s'adapter et à se ré-inventer sur elle-même qui est recherchée.

Si la planification de jachères urbaines s'inscrit dans un cadre (stratégie d'acupuncture) et une finalité précise (la résilience urbaine), la réussite de la démarche tient peut-être avant tout dans la capacité des aménageurs urbains à accepter de lâcher prise et à faire confiance en la capacité d'agir et d'innovation des porteurs de projet ancrés dans les différents quartiers de la ville. Elle tient également certainement à la professionnalisation et à la généralisation du métier d'acupuncteur urbain. Un acupuncteur urbain qui serait à la fois garant et porteur du projet global urbain et à l'écoute de l'identité et des potentialités des différents territoires de la ville, pour agir en des points précis afin de révéler et de diffuser les capacités d'innovation dans une ville devenue résiliente.

Références bibliographiques

Ambrosino C, Andres L (2008) Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace. *Espaces et sociétés*, 134 (3) : 37-51.

Appel à manifestation d'intérêt TempO' (2024) Règlement de l'AMI [en ligne] https://www.est-ensemble.fr/sites/default/files/Ddp/1_reglement_ami_3-vf.pdf

Béal V, Rousseau M (2018) Après la croissance Déclin urbain et modèles alternatifs. *La vie des idées* [en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03156018>

Brun M, Di Pietro F (2022) Les friches urbaines : vers une reconnaissance de la nature spontanée dans les politiques locales ? : Etude de cas dans deux agglomérations ligériennes. *Dynamiques Environnementales* : 39-62

Bürgin M, Cabane P (1999) Akupunktur für Basel, [en ligne] https://www.densipedia.ch/sites/default/files/2019-06/Akupunktur%20fu%CC%88r%20Basel%201999_ob.pdf

- CEREMA (2020) *Une Voirie pour Tous. Fiche n°10 – Montreuil : l'acupuncture urbaine au service de la qualité d'usage de l'espace public.*
- Diaz J, Baillargeon T, Lefebvre S (2020) *Le Projet Young à Griffintown. Mesure d'impacts d'un projet d'urbanisme transitoire à Montréal*, UQAM, Montréal.
- Donadieu P (1993) La jachère hypothèses pour un exorcisme, *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°19 : 19-22.
- Galopin G, Plottu B, Bouvier V, Béziau N, Haxaire P, Raimbault B, Bausière J, Vajou B (2021) *Espaces végétalisés urbains et santé : mesures et leviers d'action à l'échelle du quartier, guide méthodologique.* Agrocampus Ouest, Angers.
- Groth J, Corijn E (2005) Reclaiming Urbanity : Indeterminate Spaces, Informal Actors and Urban Agenda Setting. *Urban Studies*, 42 (3) : 503-526.
- Klinenberg E (2018) *Palaces for the People: How Social Infrastructure Can Help Fight Inequality, Polarization, and the Decline of Civic Life.* Crown, New York.
- Leray A, Plottu B, Plottu E (2024) Les espaces délaissés comme jachères urbaines, préfiguration d'un nouveau modèle urbain, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3 : 401-420
- Lerner J (2007) *Acupuncture urbaine.* L'Harmattan, Paris.
- L'Institut Paris Région (2021) *Evaluation du dispositif régional de soutien à l'urbanisme transitoire.*
- Mélèse J (1979) *Approches systémiques des organisations. Vers l'entreprise à complexité humaine.* Hommes et Techniques, Paris.
- Mesarovic M (1980) *Théorie des systèmes hiérarchiques à niveaux multiples.* Economica, Paris.
- Morlon P, Sigaut F (2008) *La troublante histoire de la jachère. -Pratiques des cultivateurs, concepts de lettrés et enjeux sociaux,* Edition Quae, Dijon.
- Perret C (2021) *Réinscrire les rez-de-chaussée vacants dans une perspective de développement local: cas d'étude du plan d'action pour la reconquête des rez-de-chaussée vacants à Saint-Étienne (42),* Mémoire de Master 2, IUGA Université Grenoble Alpes.
- Plottu E, Plottu B (2009) Logiques territoriales et aménagement durable du territoire : quelles règles de coordination et de décision ? *Géographie, Economie, Société*, 11: 283-299.
- Plottu B, Plottu E (2021) Site User Participation : The Solution to Challenging Modernist Architectural Planning and Design, *Landscape Research*, 46 (6) : 845-859,
- Plottu E, Plottu B (2023) Jachères urbaines et jachères agricoles : des trajectoires croisées. [en ligne] <https://hal.science/hal-04114332>
- Quidu P (2023) Une demande de Tiers-lieux, Communication au 18^{ème} colloque du RIODD, Lille, 17-19 octobre
- Schütz E, Schumacher F, Bürgin M, Cabane P (2007) Temporary Use as a Strategic Element in Urban Development: the Basle Example. In : Senatsverwaltung für Stadtentwicklung (eds), *Temporary use and urban development in Berlin*, Jovis, Berlin : 112-117
- Sigaut F, Morlon P (2008), La jachère, d'une signification à l'autre, *Pour la Science*, 374 : p 94-99.
- Union Nationale pour l'Habitat (2019) *Projets temporaires pour espaces en jachère. De la contrainte à la ressource*, Repères n° 57.